

# Épreuve au sol Drôme Ardèche

## édition 2017

**Le dimanche 22 janvier 2017**  
**Base Nautique de l'Epervière - Valence**

### AVANT-PROGRAMME

#### **1/ L'épreuve**

L'épreuve est un parcours de plusieurs ateliers d'habiletés au sol, d'évaluation des qualités physiques. Il se déroulera sur le site du port de l'Epervière à Valence, à la base d'aviron.

#### **2/ Catégories**

Cette épreuve est à des catégories jeunes : J12, J13 J14

Courses n°	intitulés
1	Jeune J12 Femme
2	Jeune J12 Homme
3	Jeune J13 Femme
4	Jeune J13 Homme
5	Jeune J14 Femme
6	Jeune J14 Homme

#### **3/ Réunion des délégués**

Il n'y aura pas de réunion des délégués, chaque club lors de son arrivé passera au secrétariat pour donner les éventuels forfaits, et récupérer ses dossards et le contrôle des licences. En cas de participation au cross, le dossard du cross des rameurs fera aussi office de dossard pour l'épreuve au sol.

#### **4/ Engagements**

Réservés aux rameurs en possession de la licence FFA 2017 et à jour de leurs certificats médicaux.

Les inscriptions sont à réaliser sur le serveur de la fédération avant le samedi 21 janvier 2017 à 12h30

#### **5 / Tirage au sort - programme**

Le tirage de l'ordre de passage aura lieu à Valence le samedi 21 janvier 2017.

Le programme sera disponible sur le site internet du Comité Drôme Ardèche d'Aviron à partir du samedi 21 janvier 2017. Il ne sera pas distribué aux clubs. Il sera affiché sur le lieu de la compétition.



## **6/ Classements, résultats**

Un classement général au temps sera effectué par catégories.  
Les résultats seront affichés à la base nautique, et diffusés sur le site Internet du Comité Drôme Ardèche d'Aviron.

## **7/ Remise des prix**

Elle sera effectuée à la fin des épreuves, une médaille pour les trois premiers de chaque catégorie.

## **8/ Horaire de l'épreuve**

La première épreuve commencera à 10h, les participants enchaîneront les ateliers les uns derrière les autres.

Le comité Drôme Ardèche d'Aviron se réserve le droit de regrouper des courses et de modifier les horaires suivant le nombre d'engagés.